

Congrès AFSP Paris 2013

ST 14 Gouverner les langues

**Hartemann Aline, EHESS-CEMS, Paris et Centre Marc Bloch, Berlin,
aline.hartemann@gmail.com**

« Le rôle de la politique des langues dans l'avènement d'un 'citoyen européen'.
Étude de cas : la chaîne de télévision ARTE et l'usage des langues. »

INTRODUCTION

**« Pays : ARTE.
Population : 40 millions de téléspectateurs
Langue : européen
Superficie : en progression »¹**

C'est au moyen de cette affiche de grand format que la chaîne de télévision à vocation « culturelle et européenne » ARTE s'est longtemps représentée elle-même, aux yeux des acteurs allemands et français qui la composent, et aussi des différents partenaires des chaînes publiques européennes qui travaillent en son sein. Cette affiche a accueilli le visiteur et les salariés dans le hall parisien de la chaîne et a servi dans des campagnes de réclame, destinées au public et aux téléspectateurs, dans les années 2000.

Ce qui saute aux yeux, dans la légende donnée à cette géographie imaginaire de la chaîne, qui ressemble à une carte de Tendre, c'est l'énigmatique expression « langue : européen ». De quoi s'agit-il ? Notre propos a pour objectif de tenter d'apporter quelques éléments de réponse.

La question nous permet en effet d'explorer le rôle conféré à ARTE par ses tutelles allemande et française, mais aussi par les institutions européennes, dans la politique de création d'une « identité » ou d'une « appartenance européenne », qui s'appuierait sur un « moteur franco-allemand », dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler le processus de la « construction européenne ».

L'acronyme ARTE signifie « Association Relative à la Télévision Européenne ». La chaîne, née d'une volonté commune à François Mitterrand et à Helmut Kohl au début des années 1990, avait pour mission, à l'origine, de faire coopérer les ennemis d'hier, dans une visée de réconciliation. La vocation première de la chaîne était de faire entendre au pays d'Outre-Rhin la langue de l'autre, avec l'idée que la connaissance de l'autre passe par la langue. Un important service de traduction et d'interprétation s'est alors mis en place à Strasbourg, siège de la chaîne, afin de rendre possible cette mission. A l'écran, des expériences multiples ont joué avec les langues², afin de faire entendre à l'oreille de l'autre la langue allemande et la langue française. Mais la chaîne ne se contente pas de faire entendre ces deux langues au téléspectateur : la diffusion à l'antenne, en version originale, d'émissions produites dans différents pays d'Europe, entend esquisser une mosaïque de langues, qui donne à « entendre l'Europe ».

Pourtant, depuis le milieu des années 2000, force est de constater que la dimension « bilingue » et « multilingue » de la chaîne tend à être considérée par les acteurs et les téléspectateurs davantage comme un problème que comme une ressource, ou un objectif : différentes études menées à la demande d'ARTE, depuis environ cinq ans, montrent que l'audience est en baisse, par exemple, lorsque le téléspectateur suit une émission en version originale sous-titrée. Le doublage est donc mis en place, qui fait entendre au téléspectateur le programme dans sa propre langue, et non plus dans la langue de l'autre. La dimension « plurilingue » de la chaîne est ainsi actuellement en recul : il a été notamment décidé de ne plus proposer en « prime-time » de programme en version originale sous-titrée, afin « de ne

¹ Voir l'image en annexe. Ces mots sont inscrits dans le cartouche noir figurant dans l'entête de l'affiche.

² Des hybridations, des collages, des juxtapositions, des « jonglages » ont été proposés par différents présentateurs dans la chaîne. Nous pourrions notamment développer les expériences de présentations racontées en entretien par Annette Gerlach, journaliste allemande de la rédaction d'ARTE.

pas dépayser le téléspectateur³». Comment, dans ses conditions, la chaîne peut-elle faire advenir, par la voie des ondes, un espace commun, doté d'une « langue européenne », capable de porter ce qui est désigné par les tutelles comme une « identité européenne » ?

Nous tenterons de proposer une analyse de ce repli « national » sur les langues de chacun des partenaires, et essaierons d'en mesurer les conséquences sur la construction de l'objet et du téléspectateur « européens » que la chaîne a pour mission de mettre au jour. Nous essaierons également de rendre compte de ce qui est en jeu dans l'expression « langue européenne ». Nous poserons notamment une hypothèse : cette aspiration désignerait une utopie, un mythe régulateur, une fiction orientatrice qui aurait pour fonction de guider l'action des acteurs, mais qui n'aurait pas vocation à s'incarner dans l'action.

Notre propos s'articule en trois moments : dans un premier temps, nous examinerons ce que signifie, en termes politiques, de parler d'une « langue européenne » et nous convoquerons, afin d'éclairer notre exposé, les travaux que l'anthropologue Marc Abélès a menés sur une autre institution à vocation européenne, le Parlement européen. Nous mettrons notamment en lumière quels sont les parallèles qui peuvent être esquissés avec les usages des langues dans notre cas d'étude. Dans un deuxième temps, nous verrons quelles formes prend, à l'antenne, « la langue européenne », par des jeux sur le bilinguisme, constitutif de la chaîne, des tentatives d'hybridation, ou encore par la mosaïque de langues dessinées portée à l'écran, par la diversité des programmes diffusés en version originale. Enfin, nous verrons que la « volonté de faire entendre la langue de l'autre » prend une autre forme : les inventions auxquelles elle a donné lieu cèdent peu à peu le pas et laissent la place à ce que nous avons analysé comme « un repli national ».

1. La mission de donner à entendre une « langue européenne » : un projet politique.

« Langue : européen ». Dans cette communication, il ne s'agit bien sûr pas d'évoquer un hypothétique espéranto, encore moins une « novlangue » dont ARTE aurait le secret, qui serait constituée à partir d'éléments de langues existantes. Il ne s'agit pas non plus de considérer le mot langue dans le sens de langage, audiovisuel notamment, ou cinématographique, qui forgerait à travers des genres (documentaire, fiction, courts-métrages) une « langue européenne » au sens de « langage artistique » qui pourrait être reçue par des sensibilités individuelles de manière universelle.

Notre propos est plutôt d'examiner quel usage des langues il est fait dans ARTE, et ce que la chaîne entend dans cette singulière formule, voulue comme programmatique par ses Pères fondateurs, de « langue européenne. Quel projet politique est donc contenu dans cette expression à vocation programmatique ? Quels en sont les enjeux ? En guise d'entrée en matière, je vous propose de suivre les pas de l'anthropologue Marc Abélès, qui lui aussi a enquêté sur la question des langues en « milieu européen ».

Eléments d'ethnographie, sur les pas de Marc Abélès...

Même s'il date de 1992, l'ouvrage ethnographique⁴ de Marc Abélès sur l'une des institutions majeures de l'Union européenne -la CEE à l'époque-, à savoir le Parlement européen, est précieuse pour notre enquête, à plusieurs égards : d'abord pour les

³ Extrait d'un entretien avec un dirigeant de la chaîne, Strasbourg, 2010.

⁴ *La vie quotidienne au Parlement européen*, Hachette, Paris, 1992

ressemblances entre les deux objets, ARTE et le Parlement européen, qui sont des OVNIS tous les deux à leur manière. Ensuite, pour les finalités similaires qui sont les leurs, à savoir « produire de l'Europe », des programmes dans le cas d'ARTE et de la politique, des textes de loi dans le cas du Parlement, par le biais commun de la langue ; Enfin, cet ouvrage nous est précieux pour la démarche de terrain qu'il met en oeuvre.

A l'image de Marc Abélès qui pénètre ce qu'il appelle « la machinerie communautaire⁵ », de façon très concrète, par une étude des objets, faisons de même pour ARTE. Marc Abélès entre dans le vif de son sujet par une description des acteurs qui peuplent les locaux, symbolisés par la fameuse cantine de métal⁶ qui suit parlementaires et fonctionnaires lors de leurs nombreux déplacements sur les différents sites des institutions européennes, cantines qui ponctuent le livre comme un fil rouge. A notre tour, entrons dans les locaux d'ARTE par sa porte parisienne, située plus précisément en banlieue, à Issy-Les-Moulineaux, et attachons-nous à la première chose qui accroche notre œil: la chaîne a longtemps proposé au regard du visiteur, placardée dans le hall d'entrée, une immense affiche⁷ sensée la représenter. Il s'agit d'une carte imaginaire, figurant l'initiale d'ARTE, transformée en une terre baignée de mers. Les éléments géographiques que sont montagnes, golfes, lacs et îles, se rapportent à des caractéristiques et des qualités que la chaîne serait sensée incarner : « Pic de l'Esprit critique », « Désert de la Réclame », « Lac de l'Approfondissement », « Océan d'Idées », les termes présentant souvent une majuscule, comme pour personnifier ces qualités. Les localités, figurées par des points reportés sur la carte, se réfèrent aux productions et aux noms des unités de la chaîne, les deux se confondant parfois : « Reportages », « Thémas », « Fictions ». Au centre de la carte et des terres figure, en point de mire, la localité « Télé-Vision », l'étymologie du terme étant suggérée par le tiret séparant les deux éléments formant le mot -le grec *τηλε*⁸ d'une part, le latin *-visio*, de l'autre- comme si ARTE entendait revenir aux sources de ce que doit être la télévision. Enfin, un cartouche noir encadre cette carte qui rappelle la carte de Tendre et porte une légende : il s'agit du « pays : ARTE », à la « population de 40 millions de téléspectateurs », de « langue : européen », à la « superficie : en progression ».

Cette figuration de la chaîne par elle-même est intéressante à plusieurs titres : elle semble présenter une image d'elle-même et de quelques missions qui lui incombent, comme celle de faire montre « d'approfondissement », être « créative », proposer des programmes autorisant la « découverte », l'« émotion ». On retrouve là une idée qui présida notamment à sa naissance: proposer des programmes exigeants, sans publicité (cf. « Désert de la Réclame »), contribuer à la création d'œuvres, notamment cinématographiques (cf. « Cascade des Récompenses », « Bois des Plaisirs de l'œil »). Mais surtout, cette carte semble suggérer l'utopie que constitue ARTE : faire advenir, par la voie des ondes, à la suite d'une initiative politique inscrite dans l'histoire, une conscience européenne, supposée en voie de constitution, qui serait véhiculée par une « langue européenne » dont les termes

⁵ *La vie quotidienne au Parlement européen*, p.10.

⁶ « L'un des rituels familial de notre tribu à son arrivée à Strasbourg consiste à ouvrir les cantines. Ces malles métalliques sont déposées devant chaque bureau avant l'arrivée des parlementaires. Elles contiennent une masse de documents qui leur sont indispensables pour participer efficacement à la session. Plus que tout autre objet, elles sont à l'image de l'activité nomade de la tribu parlementaire. J'ai souvent pu assister au rituel d'ouverture des cantines : le député est penché sur cet objet dont il extrait avec précaution les papiers et autres ustensiles qui en forment le contenu. Par moment, un juron lui échappe : il vient de s'apercevoir qu'un document essentiel est resté à Bruxelles ». *La vie quotidienne au Parlement Européen*, op. cit., p.109

⁷ Voir en annexe 5 la reproduction de cette affiche.

⁸ Ce mot grec signifie « loin », « de loin », la télévision signifiant étymologiquement « voir une chose qui est transmise de loin ».

seraient à inventer, enracinée dans « un pays à la superficie en progression ». Il est notable qu'il n'est pas fait allusion, dans cette image, aux acteurs supposés mettre en œuvre cette utopie, ou parler cette « langue européenne », en termes de nationalité du moins : les partenaires allemands et français, ennemis d'hier, appelés à donner corps à cette utopie. Il n'est fait mention que d'un pays, qui serait « européen » : le « pays ARTE » est le personnage principal, son corps est défini de façon vague et étrangement exponentielle par l'expression « une superficie en progression », sa langue, « l'européen », reste encore à construire.

Mais le point fondamental, qui nous retient ici notre attention, est celui de la langue. Le Parlement étant au sens étymologique du terme « le lieu où l'on parle », la question de la langue est fondamentale pour l'analyse et Marc Abélès lui consacre un chapitre entier, intitulé « Une nouvelle Babel ? ». Suivons-le dans les couloirs du Parlement : « Pour se repérer, le mieux est de prêter l'oreille alentour. On s'aperçoit rapidement que les zones sont elles-mêmes partagées entre les délégations nationales. On passe ainsi par des atmosphères sonores très différentes.⁹ » Et de préciser encore : « la monotonie du décor [des bâtiments à Luxembourg] contraste avec l'exceptionnelle palette sonore qu'on découvre en ces lieux¹⁰ ». Et l'adhésion de nouveaux membres à l'Union Européenne, depuis l'écriture de ces lignes, a dû renforcer le phénomène. ARTE a pu prétendre à une telle richesse des langues, dans ses bâtiments de Strasbourg, à un moment où ses accords avec les chaînes italienne, espagnole, autrichienne ou grecque étaient florissants, notamment vers la fin des années 1990 : des représentants de plusieurs chaînes y occupaient en effet des bureaux, ils ont tous peu à peu quitté leur poste depuis et regagné leur pays. Et le mélange de l'allemand et du français est un fait, lorsque l'on passe dans les couloirs : ce sont les deux langues officielles de la chaîne, la règle étant que chacun puisse s'exprimer dans sa langue, l'autre étant sensé au moins la comprendre, s'il n'est pas en mesure de la parler. Comme au Parlement, la parité des langues est instaurée : les salariés doivent disposer, en théorie, dans leur langue maternelle, des différents documents de travail dont ils ont besoin. Comme au Parlement, encore, un important service d'interprétation et de traduction est actif à Strasbourg.

Mais ce n'est pas là que réside l'important : relisons ce que dit Marc Abélès. « Tout se passe comme si la pluralité des langues faisait obstacle à la communication¹¹. » Ainsi, malgré tous les systèmes et les techniques mis en œuvre pour faciliter la traduction et la compréhension entre les langues et les individus, force est de constater que, comme l'exprime Maria Belo, une parlementaire portugaise dont Marc Abélès rapporte les propos, « l'on parle sans s'entendre ; c'est organisé en sorte que l'on ne s'entende pas. (...) On parle surtout pour le procès verbal¹² ». Ainsi, la richesse que pourrait représenter la pluralité des langues est-elle gommée. L'anthropologue nous livre son analyse : « l'absence d'unité linguistique aboutit au contraire à dépersonnaliser le débat. Il n'y a plus d'interlocution mais des discours cloisonnés qui voisinent les uns avec les autres au détriment du sens global et des enjeux collectifs. (...) le plurilinguisme apparaît donc comme un facteur d'opacité.¹³ »

Plusieurs éléments sont à relever ici : d'une part, l'ordre du discours est en question, qui paraît aboutir, d'après le témoignage de la député, à un monologue davantage qu'à un dialogue, concourant en outre davantage à l'opacité qu'à la clarté du discours. La pluralité des idiomes n'est pas une garantie de richesse pour l'échange, contrairement à ce que laisserait penser le sens commun, et semble laisser place au malentendu (dans le sens de « ce qu'on entend mal ») voire au « pas entendu » (on n'entend pas l'autre, comme dans un monologue).

⁹Idem, p.368.

¹⁰ Idem, p.251.

¹¹ Idem, p.396.

¹² Idem, p.395.

¹³ Idem, p.392.

Ensuite, le plurilinguisme et la traduction amènent à une relative perte du sens, ce que Marc Abélès note quand il explique que « le ton ‘professionnel’ des interprètes désamorce les effets oratoires.¹⁴(...) La médiation des interprètes, si talentueux soient-ils, aboutit à atténuer les contrastes, à gommer les charismes politiques.¹⁵» Et d’ajouter : « le langage politique mobilise dans chaque pays une rhétorique différente ; certaines subtilités sont presque impossibles à traduire. Les orateurs qui n’acceptent pas de simplifier leur propos, de l’aplatir volontairement, peuvent s’attendre à le voir déformer : non que les interprètes soient incompetents, mais faute de trouver un terme adéquat dans l’autre langue. (...) En fait, ces derniers produisent un travail considérable pour réaliser un objectif presque utopique : le respect de la lettre et la transmission du message émis par chaque locuteur.»¹⁶

Non seulement la multiplicité des langues ne serait pas *a priori* vecteur de richesse, mais en outre, les techniques ne seraient pas forcément efficaces pour aider à la communication, si bien que l’institution européenne est renvoyée une nouvelle fois à l’utopie, à l’injonction de faire communiquer entre eux des individus de nationalités différentes, alors que le malentendu est plus souvent la norme. L’institution n’a pas d’autre choix que ce risque de « babélisation », selon les mots de Marc Abélès : « réduire le nombre des idiomes, au pis n’en accepter plus qu’un seul serait déjà entériner une conception de l’Europe future, en acceptant subrepticement une forme d’emprise culturelle. Le rêve d’une langue commune présente le même type d’inconvénient : n’est-ce pas là anticiper la pure et simple dilution des contours nationaux et contraindre de la sorte le devenir de l’Europe ? Reste donc le multilinguisme.¹⁷ »

Ces considérations valent en grande partie pour ARTE¹⁸, si ce n’est que dans la chaîne, en outre, s’ajoute une exigence supplémentaire : faire advenir la fameuse « langue européenne » qui figure dans le cartouche de la carte du pays d’ARTE précédemment évoquée. Certes, cette mission n’est –elle peut être pas à prendre au pied de la lettre, mais il est cependant demandé à la chaîne de poser les bases d’un langage audiovisuel commun, ou au minimum de tendre à l’invention de programmes qui parlent à l’ensemble des Européens.

En quels termes se traduisent ces injonctions paradoxales dans l’activité des acteurs ? Une fois posés ces quelques jalons, grâce à la comparaison avec le travail ethnographique de Marc Abélès, examinons plus avant notre terrain.

2. La langue dans ARTE: objet de conflits et d’inventions

Des oppositions se font jour sur la question de la langue qui va passer à l’écran lors de la diffusion des programmes. C’est en partie dans ces conflits et les solutions qui y sont apportées que réside la « fabrique » de la « langue européenne » : le premier objet de conflit est la question de la version originale, du doublage¹⁹, du voice-over²⁰ et du sous-titrage²¹. Le second est celui de la « parole vivante²² ».

¹⁴ Idem, p.391

¹⁵ Idem, p.392.

¹⁶ Idem, p.393.

¹⁷ Idem, p.366.

¹⁸ Voir Hartemann, 2009, op. cit.

¹⁹ « Le doublage est une technique consistant à substituer aux voix des comédiens d’une œuvre audiovisuelle (film, feuilleton...), les voix de comédiens s’exprimant dans une autre langue, cela afin de diffuser cette œuvre dans des pays ne parlant pas la langue dans laquelle l’œuvre a été tournée. » <http://dictionnaire.sensagent.com/doublage/fr-fr/>

²⁰ « Ce terme désigne la traduction des propos des autres intervenants du programme. Elle est notamment réservée aux interviews face caméra des différents experts, historiens, témoins, etc. qui apportent leur contribution au documentaire.(...) Dans le programme français, la voix du comédien lisant la traduction se superpose à la voix d’origine de l’intervenant.(...) La voice-over n’a donc rien

Comment faire advenir « la langue européenne » ?

Première option : « faire entendre la langue de l'autre », par la version originale (VO) et la version originale sous-titrée (VOST)

Reprenons-les point par point. Dans une première option, le choix qui a été réalisé est de considérer que mettre en œuvre une « langue européenne » consisterait en « faire entendre la langue originale de l'œuvre diffusée », dans les deux pays, puis à l'Europe entière, avec un sous-titrage ; L'idée défendue dans cette perspective est celle d'une langue unique, entendue de part et d'autres du Rhin, qui unifierait les territoires. Cette langue unificatrice serait alors soit l'allemand, soit le français, principalement, c'est à dire les langues fondatrices et matricielles de la chaîne, mais aussi tout l'éventail des langues originales dans lesquelles sont tournées les œuvres et émissions diffusées à l'antenne : une mosaïque de langues se retrouve alors portée à l'écran.

Il s'agit donc ici de mettre en avant la « version originale » et c'est surtout l'idée de faire entendre la langue de l'autre qui prédomine, l'autre étant par excellence et par définition, dans le cas qui nous intéresse ici, l'Allemand pour le Français, le Français pour l'Allemand.

Cette option rejoint l'idée originelle de la chaîne qui a notamment été énoncée de cette façon : « faire voir et entendre, de Brest à Berlin, au même moment et dans la même langue, un seul et même programme ».²³

Pourtant, cette option a été remise en question : en effet, le public allemand, aux dires des partenaires de la chaîne²⁴, a plus souvent l'habitude que les Français de regarder des films doublés dans leur langue, au cinéma ou à la télévision. Les Français, quant à eux, seraient davantage adeptes de la version originale sous-titrée. Les partenaires allemands expliquent que la version originale n'est pas dans les habitudes des téléspectateurs outre Rhin, ce qui expliquerait une perte d'audience du côté allemand, si bien qu'ils bataillent régulièrement pour une augmentation de la part des programmes doublés. Et, à l'examen des textes définissant la ligne éditoriale des programmes, force est de constater que les partenaires allemands introduisent, peu à peu, le principe d'une exception à la règle de la version originale, heurtant ainsi le dogme du projet initial.

d'une traduction « mot à mot », comme on le pense parfois, même si la liberté d'adapter est un peu moins grande que pour la narration. »

<http://www.traducteurs-av.org/fr/qui-sommes-nous/-nos-metiers/narration-et-voice-over.html>

²¹ « Le sous-titrage est une technique cinématographique consistant en l'affichage de texte au bas de l'écran, lors de la diffusion d'un film. Cette technique a ensuite été transposée à la télévision, où elle peut concerner tous types de programmes (séries télévisées, documentaires, etc.). Le sous-titrage est, avec le doublage (qu'il a précédé), une des deux manières de traduire les paroles prononcées d'un film ou d'un programme audiovisuel ainsi que les inscriptions apparaissant à l'écran. Le sous-titrage consiste à afficher une traduction, synchrone avec le dialogue, au bas de l'écran (ou parfois, comme au Japon, sur le côté). Moins cher que le doublage (car il n'y a pas de frais liés aux enregistrements : studio, comédiens etc.), il est dominant ou seul existant dans des pays dont les langues touchent un public limité (néerlandais, finnois, grec ...). »

<http://dictionnaire.sensagent.com/sous-titrage/fr-fr/>

²² Les acteurs entendent par ce mot la parole spontanée des présentateurs ou des invités dans leur langue maternelle lors d'un débat par exemple, en direct ou non. La parole vivante pose problème dans la chaîne, car entraîne la question du voice-over, pénible à suivre pour les téléspectateurs et qui brise cette spontanéité souhaitée dans les échanges, et lourde à mettre en œuvre d'un point de vue de l'infrastructure (bandes sons, interprètes).

²³ Entretien avec un membre du personnel dirigeant de la chaîne, Baden-Baden, 2001.

²⁴ Entretien avec le personnel responsable du service des études, Strasbourg, été 2008.

Ce phénomène souligne, s'il en était nécessaire, que la langue et la traduction ne sont pas de simples véhicules de la pensée, objets de fluides « opérations de translation » pour reprendre la formule de Pascale Casanova²⁵. La langue pose apparemment un rapport de force, est un enjeu de luttes symboliques. C'est ce que nous nous proposons à présent d'examiner, à propos de la question de ce que les acteurs, en interne, appellent la « parole vivante » à l'antenne, c'est à dire la possibilité de montrer à l'image des présentateurs²⁶ capables de « faire du direct » ou d'animer des débats.

Comment faire advenir « la langue européenne » ?

Deuxième option : La « parole vivante ». Hybridations, juxtapositions et expérimentations à partir du bilinguisme constitutif de la chaîne

Une deuxième façon de comprendre l'expression « langue européenne » est représentée par les processus d'hybridation, de jeux et de juxtapositions auxquels se sont livrés des présentateurs et locuteurs d'ARTE à partir de l'allemand et du français, dans les expérimentations caractéristiques de ce que les acteurs de la chaîne appellent « la parole vivante ».

La parole vivante rassemble les moments où un présentateur de la chaîne officie, en direct notamment, pour présenter une manifestation retransmise le plus souvent depuis l'extérieur des studios, sans enregistrement préalable. Elle suppose donc souvent spontanéité, improvisation et dextérité linguistique, voire bilinguisme. La journaliste allemande Annette Gerlach est souvent celle à laquelle ARTE a recours pour ce type de prise de parole.

Dans un entretien, Annette Gerlach revient sur la question de la langue et éclaire les complexités du bilinguisme de la chaîne : « Dès qu'il y a la parole vivante sur ARTE, dès que quelqu'un dit 'bonjour', t'as déjà exclu 80 millions d'Allemands, dès que tu dis 'Guten Abend', t'as exclu 60 millions de Français, donc petit problème tu vois. Moi je pense qu'il faudrait jouer avec ça de façon plus offensive, mais nos dirigeants ne voient pas ça tout à fait de la même façon. » Aux débuts de la chaîne, la journaliste a tenté des expérimentations pour faire cohabiter les deux langues à la fois à l'antenne : « Je suis sans doute la personne qui a le plus essayé toutes les combinaisons linguistiques possibles, c'est à dire que j'ai commencé à parler les deux langues, c'était comme ça : 'Guten Abend, bonsoir, herzlich Willkommen, bienvenue, Heute Abend im ARTE Programm, ce soir au programme d'ARTE : Mozart (NDLR : prononcé avec l'accent allemand), Mozart (NDLR : prononcé avec l'accent français), avec *La Flûte enchantée, Die Zauberflöte*'. C'était intercalé, chaque phrase était intercalée, c'était assez spectaculaire à voir, pas forcément génial à recevoir, parce que tu ne comprenais plus rien à la fin, mais on a expérimenté ça assez longtemps d'abord parce que ça te coûte moins cher -c'est quand même de très grands cachets les interprètes- je mélangeais les langues, même à l'intérieur des phrases je mélangeais, c'était un vrai art à faire et ça avait l'avantage d'aller plus vite que de faire parler deux personnes ».²⁷

Pour des raisons de parité de présentateurs français et allemands à l'antenne, cette formule incarnée par Annette Gerlach a été peu à peu délaissée au profit d'une double présentation : « à un moment, on est revenu à la double présentation, on avait deux personnes, l'une parlant français et l'autre l'allemand, et dans cette combinaison-là, j'ai joué les deux rôles, j'ai présenté avec un Suisse allemand, alors c'était moi la Française, ou alors j'ai présenté avec une

²⁵ Pascale Casanova, « Consécration et accumulation de capital littéraire, la traduction comme échange inégal », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n. 144, 09/2002, p.7.

²⁶ Longtemps dans la chaîne, la question de « l'incarnation » s'est posée, c'est à dire la présentation par des animateurs. De quelle nationalité doivent-ils être ? quelle langue doivent-ils parler ? Si actuellement la chaîne porte à l'écran de plus en plus de présentateurs, elle a souvent résolu le problème en privilégiant une voix-off, traduite et doublée dans l'autre langue, qui annonce les émissions.

²⁷ Entretien avec Annette Gerlach, Strasbourg, été 2008.

Française et c'était moi l'Allemande, j'ai joué tous les rôles là-dedans, mais ça prend plus de temps d'antenne, parce que quand deux personnes parlent, ça prend forcément plus de temps.²⁸ »

Pour des raisons d'économie financière et de temps, la tendance dans la chaîne est devenue celle de la présentation par une personne à l'écran, en alternance allemande ou française, avec un voice-over pour les téléspectateurs de l'autre côté du Rhin. Et depuis peu, une nouvelle solution est envisagée à ce problème linguistique, qui va à l'encontre du dogme de la diffusion du même programme, dans la même langue et au même moment sur les territoires allemands et français : proposer un décrochage des présentations d'une même émission, avec un présentateur allemand à l'antenne en Allemagne et un présentateur français en France. C'est la révolution, à l'échelle d'ARTE, qu'a apportée, entre autres, le magazine hebdomadaire européen *Zoom Europa*, qui représente pour les dirigeants de la chaîne un véritable laboratoire pour aller au-delà des conflits que nous avons évoqués à propos du bilinguisme constitutif de la chaîne.

2. Vers un repli national dans l'usage des langues

La position actuellement favorisée dans la chaîne concernant les usages des langues peut être résumée par la formule « d'un repli national » sur la langue du pays de réception des programmes. Et cette tendance se traduit le plus souvent par deux phénomènes : le premier consiste en un décrochage des présentations à l'écran, le second prend effet dans la forme du report de la mission politique sur l'outil technique. Revenons sur ces deux points.

Les défenseurs du décrochage présentent une autre position : ils expliquent que c'est par les vertus, et de la traduction d'une langue à l'autre, et du travail d'adaptation que la traduction suppose, que se crée la langue « européenne ». Ainsi, ce ne serait pas dans l'idiome lui-même que résiderait le secret de la « langue européenne », mais dans le travail de l'explication et de la pédagogie auquel procède l'adaptation et la traduction : il s'agirait de faire passer la connaissance de l'autre et de sa langue, par la traduction et l'explication, mais dans sa langue maternelle.

L'émission *Zoom Europa*, diffusée de 2007, était caractéristique à cet égard. Au signal unique porté à l'antenne était substitué un décrochage au niveau des présentations : on voit à l'écran un présentateur français, Bruno Duvic²⁹, pour l'émission ZOOM EUROPA diffusée en France et une présentatrice allemande, Judith Schulte-Loh³⁰ pour la version allemande ; Chaque présentateur d'exprimait dans sa langue maternelle et avait la mission d'adapter son discours de manière à faire preuve de pédagogie auprès de son public national, quand il évoque l'autre pays : il doit notamment porter à la connaissance du public des éléments de « civilisation », expliquant, par exemple, au public français, la différence entre CDU et CSU, les deux partis politiques conservateurs en Allemagne, éléments qui ne sont, bien entendu, pas nécessaires au public d'outre Rhin, *a priori* familier de ces notions.

La seconde forme de « repli national » des langues peut être repérée dans le recours à une modalité technique : la généralisation de la mise à disposition des téléspectateurs, du choix du « canal audio » sur les télécommandes, qui s'est répandu des deux côtés du Rhin. En effet, quand on interviewe des membres du personnel d'ARTE sur la question de la langue donnée à entendre au téléspectateur, on reçoit bien souvent en réponse que dorénavant, « le téléspectateur a le choix », et que la responsabilité politique, par conséquent, n'incombe plus au diffuseur de proposer une langue d'écoute au téléspectateur. La question de la mission

²⁸ Idem.

²⁹ Bruno Duvic, peu connu à la télévision en France, est un jeune journaliste d'une trentaine d'années qui exerce également son métier sur France Inter où il présente la revue de presse matinale.

³⁰ Judith Schulte-Loh semble plus connue que son homologue français, a une cinquantaine d'années et est notamment présentatrice sur la WDR.

politique qui était celle de la chaîne à ces débuts, de donner à entendre la langue de l'autre, de dépayser le téléspectateur, ne semble plus être placée sur l'agenda ; elle est en quelques sortes reportée sur le libre arbitre du téléspectateur, du fait de l'innovation technique.

Qu'il prenne la forme du décrochage, du report sur l'évolution technique ou d'un appel à l'initiative personnelle du téléspectateur à gérer lui même les canaux audio à son domicile, ce repli national, en matière d'usage des langues, trouve ses origines, notamment, de manière plus générale, dans la structure constitutive d'ARTE³¹, marquée par la prégnance, allant croissant, du fonctionnement des paysages audiovisuels nationaux, de chaque côté du Rhin, sur la chaîne.

Ce bref exposé nous a mené à explorer quelques modalités, mises en œuvre par ARTE, pour tenter de donner corps à cette « langue européenne », qu'elle a reçu pour mission de faire advenir et de donner à entendre, par la voie des ondes. Peut-être cette énigmatique formule est-elle à considérer principalement à la lumière de l'utopie, comme propose de le faire Marc Abélès, quand il examine le sujet parent qu'est le Parlement européen. Ainsi, cette « langue européenne » aurait-elle des vertus principalement heuristiques et ferait-elle fonction, pour l'institution qu'est ARTE, de mythe régulateur, d'horizon à viser, mais pas forcément à réaliser : le but serait-il alors d'être dans une perpétuelle quête, une « tension vers », un peu à la manière de la notion de présentisme, développée notamment par Paul Zawadzki³².

³¹ Aline Hartemann, « Les relations franco-allemandes au sein de la chaîne culturelle à vocation européenne ARTE. Dissensions et modes de résolution des conflits au prisme de l'analyse stratégique et de la sociologie des organisations », *Trajectoires* [En ligne], 5 | 2011, mis en ligne le 16 décembre 2011, consulté le 30 mai 2013. URL : <http://trajectoires.revues.org/818>

³² Paul Zawadzki, « Les équivoques du présentisme », *Esprit*, n.6, juin 2008, pp.114-134.

RESUMES

« Pays : ARTE »

« Langue : européen »

Que signifient ces formules énigmatiques, utilisées par la chaîne, lors de campagnes de communication ? Au début des années 1990, ARTE a reçu de la part de ses tutelles allemande, française, mais aussi européenne, la mission de faire advenir un « sentiment d'appartenance européen », dans le cadre du processus de « la construction européenne ». Franco-allemande à l'origine, ARTE s'est vue assigner 2 objectifs : d'abord, faire entendre la langue de l'autre au téléspectateur d'outre-Rhin, avec l'idée que la connaissance de l'autre passe par la langue ; Ensuite, esquisser une mosaïque de langues, qui donnerait à « entendre l'Europe », par la diffusion d'émissions produites dans des pays du continent.

Pourtant, force est de constater que, depuis le milieu des années 2000, cette pluralité de langues va s'amenuisant sur ARTE : on assiste à un « repli national », avec un recul des émissions en version originale, au profit du doublage dans la langue autochtone. Ce repli conduit à examiner sous un jour nouveau l'idée de « langue européenne », comme vecteur d'une « identité européenne ». Nous posons notamment une hypothèse : l'invocation d'une « langue européenne » désignerait davantage une utopie, une fiction orientatrice, un mythe régulateur, qui guiderait les acteurs, mais qui n'aurait pas vocation à s'incarner dans le réel.

« Pays : ARTE »

« Langue : européen »

What is really the meaning of those formulas used by ARTE during its public relation campaigns ? In the early 1990's, Arte was commissioned by its various European branches, to promote a feeling of « European membership » , as part of the process of European construction. Originally Franco-German, Arte was assigned two objectives: 1- to allow the French language to be heard over the Rhine, with the assumption that a familiarity with a nation is born of a familiarity with its language. 2- to create a patchwork of languages in order to cause all the European language sounds to be heard, through broadcasts issuing from various European countries.

However, one should note that since the mid 2000's, a dwindling number of languages is being used by ARTE. We witness an increasing number of dubbed programs, at the expense of original language productions. This decline leads us to re-examine the very concept of a « European language » as vector of a European identity. We venture the hypothesis that a European language is merely utopic, a kind of fictitious guide-line, with no real-life implications.

ANNEXE

PAYS : ARTE
POPULATION : 40 millions de téléspectateurs*
LANGUE : européen
SUPERFICIE : en progression

arte

O C É A N D ' I M A G E S

Tropique des Concerts

Forêt Créative

Désert de la Réclame

Courts-métrages

GOLFE DE L'ÉVASION

Directs

Reportages

Bois des "Plaisirs de l'Oeil"

Cinéma

Musiques

Cascade des récompenses

Télé-Vision

Documentaires

Thema

Opéras

Lac de l'Approfondissement

Actualités

Pic de l'esprit critique

Mont Émotion

Fictions

Ile de la Découverte

A R T E

O C É A N D ' I D É E S

www.arte-tv.com
3615 ARTE (1,29€ net)

ISBN : 2-85480-981-5

9 782854 809817

14 €

* Source : Médiascope et Médiamétrie (2004-2005) - ARTE (1,29€ net)

